

# **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des Amis du Château de Grandson du 28 avril 2018 au Château de Grandson**

## **Ordre du jour**

- 1) Accueil, présences et approbation de l'ordre du jour**
- 2) Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2017**
- 3) Rapport d'activités et propositions du comité**
- 4) Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes**
- 5) Modifications des statuts de l'Association des Amis du Château de Grandson**
- 6) Modification des cotisations**
- 7) Elections statutaires**
- 8) Divers et propositions individuelles**

### **1) Accueil, présences et approbation de l'ordre du jour**

Sylvie Gellein, intendante du château, est excusée, de même que Mme Ginnette Duvoisin, députée, M. Pascal Broulis, conseiller d'Etat, M. Claude Zellweger président de Pro Grandson, Mme Eliane Stücki, Mme et M. Beate et Reto Barblan des Concerts de Grandson ainsi que les préfets Evelyne Voutaz et Etienne Roy et les municipalités de Commugny, Tévenon et Morges. Sont présents, M. François Payot, syndic de Grandson, M. Tristan Gratier président de la Fondation du Château de Grandson, M. Sébastien Deriaz, président du Conseil communal de Grandson, M. Pierre-André Cavin représentant des Concerts de Grandson, et Mme Sylviane Voirol-Doleyres présidente d'honneur de notre association.

Marie-Line Matthey et Danielle Schneider, anciennes membres du comité de notre association sont également excusées, de même qu'Hélène Villars membre en fonction de notre comité.

Carlos Atienza, après avoir salué l'assemblée, demande aux personnes présentes d'observer une minute de silence en l'honneur de M. Willy Miéville, décédé cette semaine.

Personne ne souhaite apporter de modification à l'ordre du jour.

### **2) Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2017**

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2017 est accepté sans commentaire.

### **3) Rapport d'activités et propositions du comité**

Carlos Atienza donne la parole à Marco Feidt.

Le vice-président revient sur la fête médiévale 2017. Il remercie tout d'abord Alain Bonzon, responsable de la manifestation, et les 120 bénévoles qui ont, selon ses estimations, effectués quelques 1'250 heures de travail. Il remercie également les membres de la commission « Fête médiévale », avant de revenir sur la file d'attente à l'entrée du château.

Tout le monde a pu être témoin de l'arrivée massive des visiteurs, en raison du beau temps, le samedi. Des animations seront prévues sur la place du château, pour l'édition 2018, afin d'éviter le départ des personnes en attente.

Marco Feidt salue ensuite l'ouverture de l'esplanade est pour les jeux et les enfants, ainsi que l'élargissement de l'offre pour les repas, à l'initiative de Georgette David et Rémy Contesse. L'excellent résultat financier, imputable, en bonne partie, à la réduction des cachets des artistes, doit également beaucoup aux responsables des cuisines.

Le vice-président souligne ensuite l'efficacité de l'ensemble de nos commissions. Il s'agit maintenant de fidéliser nos membres et de structurer davantage encore notre organisation. Le stand des Amis, créé lors de la fête médiévale, permettra de recruter des membres et de nous faire connaître.

Marco Feidt poursuit en revenant sur la fête Saint-Valentin de cette année. Il rappelle en préambule que la manifestation n'avait pas été organisée en 2017. Il s'agissait donc de relancer la fête et il a dû faire face à plusieurs changements de dernier moment. Tout d'abord, le départ en vacances de Guisepe Provenzano et ensuite le désistement de Herren pour le repas. Un grand merci à Pierre Châtelain qui a accepté de reprendre la cuisine et ce d'autant plus que son travail a été unanimement apprécié. Marco Feidt avait obtenu le menu par ces contacts fribourgeois et il avait été approuvé par Mme Javet.

Le trio musical avait été approché suite à une rencontre avec les Amis de Chillon. Marco Feidt, lorsqu'on lui avait demandé sa préférence pour la musique, avait alors répondu, sous forme de boutade, qu'il souhaitait qu'elle soit accordée au menu. On lui avait alors répondu, tout à fait sérieusement, qu'il fallait le lui communiquer.

Un concours de poèmes a été lancé et Annick Voirol en avait donné lecture à l'issue du repas. La fête a également été l'occasion d'une demande au mariage. Les retours que nous avons reçus, pendant et après la manifestation, étaient tous favorables.

Carlos Atienza reprend ensuite la parole pour faire le bilan de cette année écoulée.

Le bureau se réunit tous les quinze jours. Il répond aux demandes courantes et se veut réactif et dynamique. Les questions importantes sont néanmoins décidées en séance de comité.

Le président revient ensuite sur la situation délicate de l'association, fin 2016. La majoration des prix d'entrée lors de la fête médiévale et un ensemble d'autres mesures d'assainissement ont contribué à améliorer la situation. Nous avons également dû revoir nos priorités dans nos manifestations. Nous récoltons maintenant le fruit de nos efforts, même si la prudence reste de mise.

Notre association souhaite également sortir du château avec ses manifestations. Ce fut le cas en 2017 lors de l'inauguration de la rue Haute. Carlos Atienza remercie Serge Beuret pour sa présence à cette occasion. Merci également à la municipalité de Grandson de nous avoir offert cette opportunité.

Nous avons par ailleurs créé une commission marketing, « Markom » et nous nous sommes rapprochés des sociétés locales.

Nous devons en revanche faire face à la chute de nos membres. Nous pouvions encore compter avec 500 personnes en 2017, seules 350 sont encore présentes. La modification des cotisations fait partie des mesures prises pour faire face à la situation. Le président tient ensuite à rassurer l'assemblée quant à notre situation actuelle, nous pouvons envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Notre association a été désignée comme héritière par M. Gérard Menétrey. Nous allons recevoir 44'700 CHF. Cela nous donnera une plus grande marge de manœuvre et valide les efforts considérables consentis par le comité. Merci à eux et en particulier à Catherine Forclaz, trésorière et à Serge Beuret, secrétaire. Le président donne ensuite la parole à Nicholas Ashdown pour la présentation du nouveau logo de notre association.

Un ami graphiste a soumis plusieurs propositions à notre responsable médias et l'une d'entre elles est ressortie. L'explosion de couleurs évoque la profusion d'idée, la police d'écriture donne une impression moderne.

#### **4) Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes**

Catherine Forclaz prend la parole. Elle commence par un retour sur la fête médiévale. Un tableau comparatif entre 2016 et 2017 permet de mettre en perspective les recettes. L'augmentation la plus importante est celle de nos ventes. Les sausiches, notamment, ont connu un succès important. La trésorière met également en évidence les revenus supplémentaires engendrés par les stands de la place du château. Elle salue au passage le travail de Michel Grenier.

Les boissons ont généré plus de dépenses mais nous avons néanmoins manqué de bière. La diminution de 25% (en moyenne) des cachets s'est également révélée salutaire. La logique d'économie mise en place pour le matériel et les costumes a porté ses fruits. L'assurance sécurité est en augmentation puisque nous avons dû prendre à notre charge les Samaritains. Concernant la publicité, la FCG couvre nos frais. Les frais de port sont en augmentation, principalement en raison des cadeaux offerts à plusieurs bénévoles méritants. Des frais de douane pour le cidre sont venus s'ajouter aux dépenses.

Le souper des bénévoles a généré davantage de dépenses, ce qui s'explique par le travail de trois personnes qui avaient œuvré en 2016. En 2017, nous avons renoué avec Herren et nos dépenses se sont révélées conformes à notre budget.

Catherine Forclaz répond à Jenny Bonzon en annonçant un bénéfice de 9900 CHF pour l'édition 2017 de la fête médiévale.

Annick Voirol remercie la commission « Fête Médiévale », la commission « Animation » et le bureau. Elle souhaite que les artistes puissent, à l'avenir, recevoir des cachets qui soient proportionnels aux efforts auxquels ils ont consentis.

Catherine Forclaz reprend en indiquant que les cotisations ont rapporté 5'000 CHF de moins qu'en 2016, en raison de nombreux départs parmi nos membres.

La trésorière annonce également des entrées supplémentaires, comme les 1'840 CHF gagnés lors de l'inauguration de la rue Haute, le Marché de Noël 2016 et la garantie de déficit dont nous avons bénéficié de la commune de Grandson.

Les dépenses pour l'informatique sont en augmentation, il a fallu mettre à jour le logiciel de comptabilité. En revanche, nos dépenses en fournitures de bureau sont négligeables.

Mme Burri suggère d'envoyer les cotisations et les invitations à l'assemblée générale par courriel. Etienne Borel indique avoir commencé une liste sans parvenir à recueillir beaucoup d'adresses. Catherine Forclaz reconnaît en effet l'intérêt économique d'une telle démarche tout en soulignant le

risque d'oubli lorsque nous ne conservons pas de trace matérielle du courrier. Sylviane Voirol-Doleyres estime qu'il s'agit d'une question de génération. Marco Feidt ajoute que, lorsqu'il avait demandé aux membres de notre association de nous communiquer leurs adresses mail, il n'avait reçu que très peu de réponses. Benoît Delachaux suggère d'offrir les deux possibilités, en laissant le libre choix à nos membres. Marco Feidt conclut la discussion en indiquant que, en 2016, 50 CHF avaient manqué pour payer les timbres.

Catherine Forclaz annonce un bénéfice global de 8977.89 pour 2017.

La parole est donnée à René-Pierre Deriaz. Il donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Il y est fait mention de la conformité des pièces présentées avec les chiffres présentés. René-Pierre Deriaz fait également mention de la clarté des comptes et remercie la trésorière pour son travail.

Antoine Borel souhaite connaître le capital de l'association en clôture d'année 2017. Marco Feidt lui donne le détail des comptes, le total de notre capital s'élève à 51'000 CHF.

Les comptes 2017 de l'Association des Amis du Château de Grandson sont acceptés par l'assemblée.

René-Pierre Deriaz quitte son poste de vérificateur, Nadia Rosset devient rapporteuse et Anne Liaudet entre en fonction. Roland Düss se présente comme nouveau rapporteur. Il est remercié, de même que Catherine Forclaz.

Marco Feidt revient sur le bilan comptable de la Saint-Valentin. Il rappelle que la manifestation s'est déroulée sur une seule soirée. Néanmoins la vente de boissons a été équivalente aux précédentes éditions. La manifestation s'est bouclée sur un bénéfice de 880 CHF.

## **5) Modifications des statuts de l'Association des Amis du Château de Grandson**

La modification des statuts a été envoyée avec la convocation. Marco Feidt précise qu'ils ont été acceptés par le comité. Il donne lecture des modifications apportées.

Ursi Goldinger, indique qu'il faut ajouter « association » pour faire correspondre l'abréviation et la dénomination complète.

Brigitte Sommer demande pourquoi les articles 18 et 19 ont été modifiés. Marco Feidt indique qu'il s'agit d'élargir le nombre de personnes au comité. La modification permet de gagner en flexibilité pour répondre à nos besoins. La possibilité d'avoir deux vice-présidents permet de répartir davantage le travail.

Sylviane Voirol-Doleyres demande comment se fait la communication entre le bureau et le comité. Carlos Atienza lui répond que les points importants des procès-verbaux sont communiqués au comité et que les sujets importants font l'objet d'une discussion élargie.

Etienne Borel tient à remercier le bureau pour son travail. Il soumet néanmoins un amendement à l'article 22B. La proposition de modification porte sur l'attribution au bureau de la décision de verser de l'argent à la Fondation du Château de Grandson. Il suggère que le bureau puisse faire des propositions mais que la décision revienne au comité. Sylviane Voirol-Doleyres manifeste son accord et d'autres personnes se joignent à elle. Annick Voirol estime que l'amendement ne peut pas être soumis par un membre du comité. Sylviane Borel se lève alors et demande le soutien de cinq personnes pour l'amendement, ce qu'elle obtient. Michel Schär estime que l'assemblée générale doit ensuite se prononcer au sujet de cet amendement. Pierre-André Cavin abonde, il faut formaliser les choses.

Alain Bonzon estime que le bureau a une meilleure vue d'ensemble et qu'il est plus à même de se prononcer sur ce genre de question. Il rappelle également que les statuts de l'association ne font mention que de deux séances obligatoires par année, pour le comité.

Carlos Atienza rebondit sur cette intervention en rappelant que le bureau est plus réactif. Il ne s'agit en aucun cas de faire les choses dans le dos du comité. Il s'agit plutôt de mettre fin à des pratiques anciennes qui consistaient à faire des acquisitions pour la FCG avant de demander l'aval du comité. Marco Feidt précise qu'il s'agissait de petits achats.

Carlos Atienza donne lecture de l'amendement proposé par Sylviane Borel. Il est accepté à une large majorité.

Serge Beuret donne lecture de la proposition de Reto Barblan. Ce dernier estime que, lorsque le président prend la direction de l'assemblée, et c'est le cas ici, il devrait s'abstenir de voter. Sa voix devrait uniquement trancher les égalités. Reto Barblan s'appuie sur son expérience dans d'autres associations pour valider son propos. Michel Schär apporte son soutien à la proposition du comité des Amis du Château, il trouve normal que le président ait une voix supplémentaire. La proposition est néanmoins soumise au vote. Cinq personnes soutiennent la proposition de Reto Barblan, ce qui est insuffisant.

La modification des statuts est ensuite soumise au vote, avec l'amendement de Sylviane Borel. L'assemblée générale se prononce quasi unanimement en faveur de la modification.

## **6) Modification des cotisations**

Etienne Borel rappelle que le montant des cotisations avait été modifié environ cinq ans auparavant.

Carlos Atienza indique s'être inspiré d'autres associations. Il présente la proposition en indiquant les modifications. Il s'agit essentiellement d'introduire une nouvelle cotisation pour les familles et d'augmenter celle des sociétés et des entreprises.

L'assemblée ne fait aucun commentaire et accepte la modification.

## **7) Elections statutaires**

Carlos Atienza annonce les départs de Jonathan Günthart, Frédérique Margot, Rémy Contesse, à l'issue de cette assemblée, et d'Alain Bonzon. Ce dernier contredit aussitôt le président, il quitte effectivement ses fonctions de vice-président et de responsable de la fête médiévale mais reste au comité. Carlos Atienza s'excuse de ce malentendu et poursuit en adressant ses remerciements à Rémy Contesse, pièce maîtresse pour la fête médiévale. Il est applaudi par l'assemblée. Rémy Contesse prend la parole. Il se décrit comme un homme de terrain, toujours actif et présent lors de la fête médiévale. Il fait part du plaisir qu'il a éprouvé durant ces années tout en mentionnant la « saine fatigue » qui l'a accompagné lors de ces quinze années au comité.

Six personnes arrivent au comité. Il s'agit d'Aurélie Kratzer, Ana Patricia Berclaz, Elena Luthi, Catherine Forclaz, Benoît Delachaux et Christian Haumont.

Deux personnes avaient rejoint le comité avant de nous quitter. Il s'agit de Laurence Chaudet et de Corinne Champod. La première nommée a dû faire face à de nouvelles obligations professionnelles qui l'ont contrainte à nous quitter.

Les autres membres de notre association sont reconduits. Une personne pour reprendre la succession de Laurence Chaudet, pour les cotisations est recherchée.

Marco Feidt propose de reconduire Carlos Atienza comme président. Il est applaudi par l'assemblée.

## **8) Divers et propositions individuelles**

Sébastien Deriaz souhaite que nos nouveaux statuts apparaissent sur le site internet de l'association. Ce sera fait, lui répond le comité. Jenny Bonzon indique des problèmes informatiques pour les personnes qui souhaitent rejoindre l'association.

Carlos Atienza fait part des réflexions du comité. Les Amis du Château envisagent de proposer de nouveaux avantages à leurs membres. Plusieurs idées sont examinées.

Antoine Borel remercie Rémy Contesse et Alain Bonzon. Il s'excuse de son absence lors de certains concerts.

Sylviane Voirol-Doleyres demande si un concert au château de Grandson sera diffusé à la radio. Pierre-André Cavin annonce le programme de la saison à venir. Il mentionne notamment une coproduction avec Espace 2. Il s'agit d'une belle publicité pour nos associations respectives.

Tristan Gratier, président de la Fondation du Château de Grandson salue les personnes présentes. Il adresse ses remerciements chaleureux aux Amis du Château. Il a appris récemment la nomination d'un Ministre de la solitude en Angleterre. Il estime que cela est révélateur de l'état d'esprit ambiant. En opposition à cette nomination, il se félicite de l'engagement concret de la municipalité de Grandson et des Amis du Château. Il mentionne également la mode de la « sologamie », se marier avec soi-même. Il reconnaît ironiquement les quelques avantages de cette pratique avant d'indiquer sa préférence pour les personnes tournées vers les autres, les personnes créant des contacts. Il exprime enfin son souhait de voir des jeunes s'engager et devenir des « passeurs de culture ».

François Payot se félicite de l'affluence à l'assemblée générale. La salle sera bientôt trop petite. Il reste à doubler également le nombre de membres, ce qui a déjà été fait lors de la fête médiévale. Il fait part de l'enthousiasme de la municipalité face à la reprise en main de l'association. Le syndic tient à renouveler son soutien aux Amis du Château.

Le château de Grandson fait face à de nouveaux défis, les travaux notamment. François Payot souhaite occuper les espaces vides, que ce soit par des animations ou des expositions. Le réaménagement de la périphérie de l'édifice donnera une meilleure visibilité au château. En outre, un parking de 60 places devrait voir le jour vers Bellerive. Le syndic termine en renouvelant son souhait de voir la place du château plus animée. Il remercie le comité pour son activité.

Le président clôt la séance à 11h43 et donne la parole à Nicolas Baptiste pour sa conférence.

Le Président : M. Carlos Atienza

Le Secrétaire : M. Serge Beuret